

Formulaire Cap'Sol 2021

La carte Cap'Sol est un titre de transport permettant la libre circulation sur le réseau Cap'Bus à son titulaire, ainsi qu'à ses ayants droits (enfants à charge de moins de 12 ans), valable 1 an à compter du 1^{er} mars 2021 jusqu'au 28 février 2022.

Elle est accordée sous **conditions de statuts** (personnes âgées +64 ans, anciens combattants, bénéficiaires RSA sans activité professionnelle, bénéficiaires ASS, handicapés à +80%), **de domiciliation** (résidence principale sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée), et **de ressources** (avoir une cotisation d'impôt sur le revenu nulle, non imposable). L'instruction des demandes relève du service transport de la CAHM.

Ce formulaire doit être renvoyé complété et accompagné des justificatifs demandés à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
Service Transport & Mobilités
22 avenue du 3^e Millénaire – 34630 Saint-Thibéry

La notification d'acceptation, de rejet, ou de mise en attente fait l'objet d'un courrier. Le retrait du titre s'effectue à l'agence commerciale Cap'Bus (1 bis Quai Commandant Réveille 34300 Agde) contre paiement d'une participation de 5€ par carte ou 3,5€ pour un renouvellement (ancienne carte obligatoire).

Chaque bénéficiaire Cap'Sol est soumis au règlement interne du réseau.

PIECES A FOURNIR (1 formulaire par personne)

Afin d'obtenir une réponse plus rapide, ne pas découper / agraffer les justificatifs demandés.

PIECES COMMUNES : personne âgée (+64 ans), ancien combattant, RSA, ASS, handicapé à +80%

- 1 photocopie recto/verso d'une pièce d'identité (livret de famille si enfant à charge de moins de 12 ans)
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture internet ou EDF
- Photocopie recto/verso du dernier avis d'imposition (2020)

PIECES COMPLEMENTAIRES : RSA, ASS, Handicapé à +80%

Personne handicapée à +80% :

- 1 photocopie recto/verso de la carte d'invalidité à plus de 80 %
- Notification de versement de l'AAH de moins de 3 mois

Bénéficiaire ASS :

- Notification de versement de l'ASS de moins de 3 mois.

Bénéficiaire RSA (sans activité professionnelle)

- Notification de versement du RSA de moins de 3 mois.

PARTIE A COMPLETER

NOM / PRENOM DU BENEFICIAIRE :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE COMPLETE :

La CAHM traite vos données à des fins d'attribution de la carte CAP'SOL. Seuls les membres du service Transport habilités à l'attribution des titres CAP'SOL ont accès à

ces données. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier à l'adresse

suivante (Joindre la photocopie d'une pièce d'identité) : Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée- Service Systèmes d'information- 22 avenue du 3^{ème} Millénaire-34 630 SAINT-THIBERY .

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.